Docusign Envelope ID: 58C76A7D-8183-82BE-8121-C580F5184D36

ROZO
Société par actions simplifiée au capital de 631.560 €
Siège social : 23 rue Daviel - 75013 PARIS
444 771 083 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 16 JUILLET 2026

Le 16 juillet 2026 à 11 heures

Les associés de la société ROZO se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social, sur convocation du Président adressée par email aux associés le 7 juillet 2026.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Marc KALAIDJIAN, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Céline PERRIN, assiste à l'Assemblée et est désignée Secrétaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les associés présents.

Le Président constate que les associés présents possèdent 15.741 actions sur les 15.789 actions composant le capital de la Société et qu'en conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Messieurs Louis FARGUES et Quentin LEFEBVRE, représentants du Comité Social et Economique, assistent à l'Assemblée.

Monsieur Romain PICLIN, représentant le cabinet LECHARTIER, Commissaire aux comptes de la Société, est absent et excusé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie de la lettre de convocation des associés,
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes
- la copie de la lettre de convocation du Comité Social et Economique
- le texte des résolutions soumises à l'Assemblée,
- un exemplaire des statuts de la Société.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Docusign Envelope ID: 58C76A7D-8183-82BE-8121-C580F5184D36

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les statuts de la Société,
- la feuille de présence.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION
(Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire)

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Jean-Marc KALAIDJIAN de son mandat de Président à effet de ce jour

et nomme en qualité de nouvelle Présidente, pour une durée illimitée à compter de la date des présentes :

Madame Céline PERRIN
Née le 14/10/1978 à Fresnes (94)
De nationalité française
Demeurant au la cour Verrier, Chemin du Haut Bois – 14800 TOUQUES

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION
(Pouvoirs pour formalités)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la Secrétaire, conformément aux statuts.

Signé par :
91702FBD7909434...

Le Président
M. Jean-Marc KALAIDJIAN

Signé par :
16AF6FA8D87A41E...

La Secrétaire
Mme Céline PERRIN